

Quand l'ârvô retrouvera-t-il son chemin d'accès?

Ceux qui ont régulièrement consulté l'ancien blog Skynet de l'ASBL le savent: depuis 2009, le chemin d'accès à notre bâtiment a été «englouti» dans les travaux effectués par la Ville de Liège pour sécuriser le mur de soutènement du thier de la Chartreuse en contrebas de notre parcelle (voir cet [article du 17 janvier 2009](#)).

Le Conseil d'Administration de l'ASBL La Chartreuse vient d'adresser un courrier au Collège communal invitant celui-ci à inscrire cette réfection au budget 2018. Le courrier est accompagné de documents expliquant la problématique. Nous les reproduisons en fin d'article.

Vous souhaitez que nous puissions réouvrir l'ârvô au public? Vous désirez soutenir notre demande? Laissez-nous vos noms, email et localité (votre email ne sera pas publié).

[ninja_form id=6]

Pierre Michaux (Grivegnée), Monique Snyers (Grivegnée),
Philippe Destinay (Grivegnée), Christian Pisart (Grivegnée),
André Rombauts (Grivegnée), Michèle Haut (Grivegnée), Patrick
Pircak (Grivegnée), Marie-Ange Bernard (Eghezée), Anne Piva
(Grivegnée), Andy Vandebroek (Liège), Marylyn Sabel
(Liège), Michelle Léonard (Ans), Philippe Patrick
(Grivegnée), Michel Vériter (Liège)

...soutiennent la demande de l'ASBL La Chartreuse de voir la
Ville de Liège réparer le chemin d'accès de l'ârvô afin qu'il
puisse de nouveau être ouvert au public.

Merci à eux !



Etat du chemin d'accès de l'ârvô en 2008 avant sa destruction par les travaux effectués par la Ville de Liège

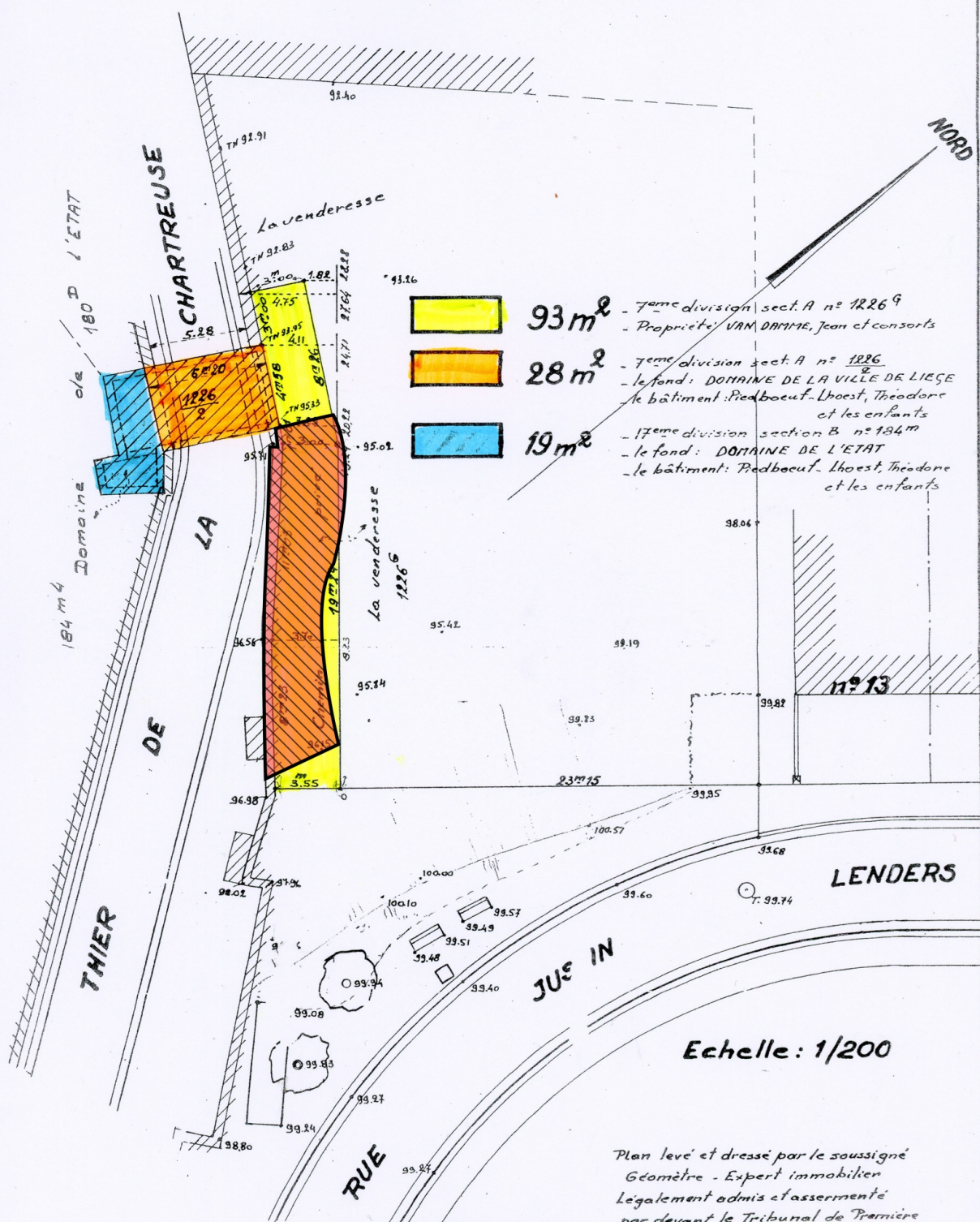


Etat du chemin d'accès après l'intervention de la Ville de Liège, 2009



Etat du chemin d'accès de l'ârvô en septembre 2017

VILLE DE LIEGE



- 93 m²** - 7^{eme} division sect. A n° 1226 9
- Propriété: VAN DAMME, Jean et consorts
- 28 m²** - 7^{eme} division sect. A n° 1226
- le fond: DOMAINE DE LA VILLE DE LIEGE
- le bâtiment: Pedboeuf-Lhoest, Théodore et les enfants
- 19 m²** - 17^{eme} division section B n° 124 m
- le fond: DOMAINE DE L'ETAT
- le bâtiment: Pedboeuf-Lhoest, Théodore et les enfants

Echelle: 1/200

Plan levé et dressé par le soussigné
 Géomètre - Expert immobilier
 Légalemant admis et assermenté
 par devant le Tribunal de Première
 Instance siéant à Liège.
 Seraing, le 1 juin 1990

Martial PENOIT
 Géomètre Expert Immobilier
 Estimateur
 Rue de l'Echelle, 197 - 4100 Seraing
 Tél. : 37.19.90

N.B. Terrain compris dans le périmètre du P.P.A. n°41

9010

Plan de géomètre de l'ârvô, 1991
 La zone rouge hachurée indique la partie du chemin

« détruite » et bloquée par des barrières Nadar.

André Rombauts